

Communiqué de presse

« Rues aux enfants, rues pour tous »
Région Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2024 :
dépôt des dossiers jusqu'au 15 juin 2023



Le groupe d'appui de la région Auvergne-Rhône-Alpes, animé par Robins des Villes, vous invite à répondre à l'appel à initiatives « Rue aux enfants, Rue pour tous » avec l'appui du Collectif national des « Rues aux enfants, Rues pour tous ». Lien vers le dossier [Rue aux enfants, rue pour tous AURA \(lien\)](#)

Une rue aux enfants, c'est quoi ?

Il s'agit d'une rue ou d'une place normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les **enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité**. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ». Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées. Organisée en collaboration avec différents acteurs-trices (collectivité, parents, associations...), cette journée est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement et de (re)découvrir leur ville.

Pourquoi organiser « Une rue aux enfants » ?

Le droit à la ville, le droit à jouer

La priorité donnée à la circulation motorisée a exclu l'enfant de la rue. Pourtant, **pratiquer la ville « librement »** comme marcher, courir, faire du vélo, jouer est un droit essentiel au développement de l'enfant : apprentissage de l'autonomie, construction de son identité, son bien-être. Il est nécessaire de lui redonner une place plus importante et reconnue dans l'espace public, dans l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Rue aux enfants, rue pour tous !

Une « rue aux enfants » appartient également à **tous ses habitant·es**. C'est l'occasion de provoquer la rencontre entre les différentes générations, d'insuffler de la convivialité et de l'enthousiasme. Il s'agit de **faciliter le partage de l'espace public** et sa réappropriation par les jeunes et plus largement les citoyen·nes : création de zones de circulation apaisée pour inciter aux déplacements à pied ou à vélo, végétalisation d'espaces publics, installation de mobiliers (de jeux) éphémères ou durables...

La « Rue aux enfants, rue pour tous » offre un cadre privilégié et stimulant pour une reconquête de l'espace public par les habitant·es de tous les âges ! C'est un moment clé pour favoriser la sensibilisation du jeune et du grand public au cadre de vie, à la culture architecturale, urbaine et paysagère

Pourquoi un appel à initiatives 2023-2024 ?

Initiés en 2015, 2017 et 2019, trois premiers appels à initiatives nationaux du collectif national ont permis de voir naître 150 « Rues aux enfants rues pour tous » sur le territoire national. Fort de ces succès, le groupe d'appui « Rue aux enfants, rue pour tous » de la région Auvergne-Rhône-Alpes reprend cette démarche d'accompagnement de projets pour la deuxième année consécutive. Le groupe d'appui régional aura pour mission de faire émerger, soutenir des initiatives collectives pour mettre en place de manière régulière une « Rue aux enfants » en collaboration avec les collectivités territoriales concernées. Il apportera une attention particulière aux projets issus des quartiers en politique de la ville, ainsi qu'à ceux situés dans les secteurs périurbains et ruraux.

Les porteurs de projet retenus bénéficieront d'un **accompagnement méthodologique dans les différentes phases de la réalisation de leur projet** par d'ancien·nes porteur·ses de projets et/ou par des expert·es. Leur initiative sera valorisée au niveau local, régional en particulier par la remise d'un label et le porteur pourra participer aux actions du réseau telles que des rencontres d'échanges, visioconférences, diffusion de ressources...

Qui peut répondre ? Comment déposer un projet ?

Les collectifs d'habitant·es, les conseils de quartiers, les conseils citoyens, les associations, en particulier les associations de quartier, les cafés des enfants, les conseils d'enfants et de jeunes, les ludothèques, les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maison de quartier, centres de loisirs...), pourront déposer un projet :

- **soit jusqu'au 15 juin 2023** : recueil des projets présentés par les différents participants pour un examen du comité régional de validation **début juillet 2023**.
- **soit jusqu'au 15 décembre 2023** : recueil des projets présentés par les différents participants pour un examen du comité régional de validation **fin décembre 2023**.

Pour vous aider dans la constitution de votre dossier : [consulter la boîte à outils nationale](#)

Contact :

Mélanie Chiron

melanie.chiron@robinsdesvilles.org

Tél. : 09 50 78 52 77

Personnes ressources :

- Philippe Zanolla, (Grenoble, 38) | philippe.zanolla@laposte.net / Tel : 06 49 95 12 05

- Jean-Baptiste Willaume, Centre social Christine Brossier (Sury-le-Comtal, 42) |

direction@centresocial-sp.fr / Tel : 04 77 30 81 45

- Janis Santos, Café des enfants « Tasse de jeux » (Montbrison, 42) | tassedejeux@hotmail.fr

- Christelle Rémy, Union régionale des CAUE d'AuRA (référente pour les 11 CAUE d'AuRA) |

urcaue.aura@gmail.com / Tel : 07 87 68 94 27

- Eric Marchand-Valat, Funibus (Lyon, 69) | evalat@free.fr

- Cassandre Joly, ALEC 42 (Saint-Etienne, 42) | cassandre.joly@alec42.org / Tel : 04 77 42 65 10